

"LA PRESSE"

UN BEL ACTE DE SOUMISSION

Les pièces que nous publions sous ce titre ont déjà paru dans le journal mis en cause ; mais leur importance nous fait un devoir de les reproduire ici.

Publication les jours de fête



La Presse a été publiée le jour des Rois, lorsqu'elle ne devait pas l'être.

Vu la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons, nous assimilons notre cas à celui de certaines industries ou de certains négoces qui empiètent sur les heures du dimanche. Mais nous avons perdu et cette illusion et le désir de la faire revivre à l'avenir, en recevant de notre ordinaire la direction suivante, que nous nous faisons un facile devoir de publier :

" Archevêché de Montréal, le 7 janvier 1900.

" Hon. M. T. Berthiaume, propriétaire de *La Presse*, Montréal.

Monsieur,

" Vous avez publié votre journal samedi dernier, jour de l'Epiphanie qui, pour les catholiques, est une fête d'obligation.

" Cet acte de votre part m'a surpris et peiné. Il constitue une violation des lois de l'Eglise, dont vous vous proclamez, cependant, avec vos rédacteurs et tous vos ouvriers, l'observateur scrupuleux.

" C'est la première fois, je crois, que la chose a lieu dans le journalisme catholique de notre pays, et je manquerais à mon devoir si je ne faisais entendre une parole de protestation.

" Les autres journaux catholiques de Montréal doivent être dans les mêmes conditions que *La Presse* : eux aussi comptent dans la population anglaise une partie de leur clientèle, et cependant, la fête de l'Epiphanie a été chez eux religieusement respectée.

" Les Anglais ont, il me semble, l'esprit trop large pour reprocher à un catholique quelconque journaliste, marchand ou industriel, sa fidélité aux lois de son Eglise et son respect des dictées de la conscience.

" Vo
pas oul
listes ca
le dire,
tées et
pas, je
vous n'
vous m
" C'es

Le ch
plus dar
envisagi
car, not
Montréal
opérant
La Pr
de force
personne
lui donn
arrêter s
qu'il ress
de faire
car, nous
ques, qu
dimanche
peuple à
dements
nous dési
la mauva
rendions
vraie, n'é
manquer
cette enti
de son he